



STADE RENNAIS

Baby Athlé/Eveil Athlé

Saison 2023 / 2024

Ce cadre de pratique s'adresse aux enfants nés en **2015, 2016, 2017, 2018 et 2019**.
Catégorie **Eveil Athlé (2015-2016-2017) / Baby Athlé (2018 et 2019)**

ORGANISATION DU CLUB

Le STADE RENNAIS ATHLÉTISME est une association loi 1901.
Le Président du club est Marcel TOUCHAIS.

L'adresse du club :

Stade Courtemanche **13, Rue Zacharie Roussin** **35700 RENNES** **Tél : 02.99.63.91.06**
Notre adresse électronique est : **contact@staderennaisathle.fr**

RESPONSABILITÉ

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autres, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions éventuelles et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire. Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical.

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux adhérents.

ADHESION - LICENCE – COTISATION

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **Compléter le formulaire en ligne**
- **https://www.viteinscrit.com/operation/1800-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2023-2024/?_s=1423637633889326&_c=00001&_action499792474**
- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**
- **la cotisation de 200 euros pour l'année.**

Aides financières :

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

EQUIPEMENT

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou cuissard
- Une paire de chaussures d'entraînement (running)
- Une bouteille d'eau

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 25 euros

ENTRAINEMENTS

L'entraînement reprendra le **Samedi 09 septembre 2023 à 9H30.**

Il y a 1 séance d'entraînement par semaine :

- le samedi de **9H30 à 10H30** pour les enfants nés en 2018 et 2019.
- le samedi de **10h30 à 11h30** pour les enfants nés en 2016 et 2017.
- le samedi de **11h30 à 12h30** pour les enfants nés en 2015.

L'entraînement se déroule au Stade Courtemanche, situé 13 rue Zacharie Roussin à Rennes.

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

Les entraînements se feront sous la direction des entraîneurs et athlètes du club.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi, il est vivement conseillé à votre enfant d'assister aux séances au moins trois fois par mois.

L'entraînement est pluri-disciplinaire; cela signifie que les enfants vont pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Dans cette catégorie d'âge, l'aspect ludique de la pratique et le développement moteur restent primordiaux.

En cas d'arrêt temporaire ou définitif de la pratique, nous vous demandons de prévenir le responsable du groupe.

COMPÉTITIONS

Pour le groupe EVEIL ATHLE, des regroupements seront organisés au cours de l'année. Ils auront lieu le samedi matin OU après-midi.

De plus amples informations vous seront fournies en cours d'année.

Dates importantes

Un temps de questions-réponses destiné aux parents se tiendra le :

Samedi 09 septembre 2023 avant chaque séance.

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

☐ Mercredi 05 Juillet 2023 de 14h00 à 18h00.

☐ Mercredi 06 Septembre 202 de 10h30 à 18h00.

MERCI DE FAVORISER LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DE VOTRE DOMICILE.

Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.